



MIEUX ME CONNECTER DANS MON ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

En quelques années, les conditions de travail ont évolué avec l'émergence puis l'hégémonie des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (développement du télétravail, du travail à domicile, etc.). Le nombre de smartphones a été multiplié par 6 depuis 2008 et par 4 pour les tablettes entre 2011 et 2013 (*rapport Mettling 2015*).

Si les NTIC sont globalement porteuses d'une amélioration sensible de l'efficacité du travail, elles suscitent de fortes inquiétudes sur les risques d'atteinte à la santé et à la vie privée des salariés et surtout des cadres.

Depuis le 1^{er} janvier 2017 et la mise en place de la loi dite « Travail », inclure le droit à la déconnexion des salariés et réfléchir à une meilleure connexion des salariés est devenu une exigence légale.

OBJECTIFS

- Améliorer la qualité de vie au travail à travers une meilleure utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

DÉROULEMENT

Après une première rencontre, nous proposons de réaliser un diagnostic de l'utilisation des NTIC au sein de l'entreprise afin d'évaluer les problématiques associées.

Un programme d'actions sera ensuite défini par l'entreprise où la Mutualité Française Hauts-de-France pourra proposer la mise en place d'ateliers destinés à échanger sur les bonnes pratiques à adopter afin de mieux encadrer l'usage des NTIC dans l'entreprise et d'en éviter les impacts négatifs sur la santé des salariés.



FORMAT

Diagnostic
Accompagnement
Ateliers



PUBLIC

Entreprise(s) et leurs salariés



PARTENAIRE

Mutuelles associées au projet



INTERVENANT

Mutualité Française HDF